

/// INFOS PRATIQUES



Horaires sur [www.lepilote.com](http://www.lepilote.com)  
Infos voyageurs ☎ 0.800.713.137 (appel gratuit)

Les dépliant des horaires sont aussi disponibles en Mairie et sur le site Internet du Puy (« le-puy pratique »). Les Pass Provence sont en vente au tabac du Puy. Ticket unité : 1,20€ - Billet « aller-retour » : 2,20€ Abonnements : 27 €/mois, 260€/an

Bus n°260 Le Puy - Aix-en-Provence

Départ parking P.Cézanne (aller) : Tlj sauf dimanche et jours fériés : 6h37-6h52-7h10-7h39-8h08- 8h38-9h09\*\* -10h09 -11h09-12h23-13h33-14h09 (vend. slmt)-14h10 -15h35-16h09-16h10\*-17h05-17h35-18h05-18h40\*\* -19h30 (Départ de St Canadet 10mn plus tard (sauf le car via Venelles).  
\* via Venelles \*\* y compris dimanche et jours fériés (sauf 01/01, 01/05 et 25/12)

Bus n°252 Le Puy - Pertuis

Trajet : 12mn.  
Du lundi au vendredi  
Départ parking Cézanne (aller)  
8h57 - 10h37 - 13h02  
14h42- 16h22

Gratuité des transports pour les Seniors sur les lignes du réseau bus d'Aix-en-Provence et du Pays d'Aix pour les + de 70 ans. Infos 09.70.80.90.13 ou à la gare routière d'Aix.

Transports scolaires : Renseignements en Mairie ou sur ☎ [www.ville-lepuyaintereparade.fr](http://www.ville-lepuyaintereparade.fr) (« Infos pratiques ») et sur ☎ [www.lepilote.com](http://www.lepilote.com).  
Inscriptions aux transports scolaires de la Métropole sur ☎ [www.transports-scolaires.ampmetropole.fr](http://www.transports-scolaires.ampmetropole.fr). Inscription pour le réseau régional (hors Métropole) sur ☎ <https://www.maregionsud.fr/se-deplacer>.

Transport à la demande 09.70.83.01.23 ☎ [www.lepilote.com](http://www.lepilote.com). Transport en commun sur réservation pour se déplacer de point d'arrêt en point d'arrêt à l'intérieur du secteur du Puy, de 6h30 à 19h30 -Tlj sauf jours fériés. Réservation au moins 2h avant.

Accessibus 09.70.83.01.23. Porte à porte réservé aux personnes à mobilité réduite. 1.10€

Taxis du Puy 04.42.50.02.32

Covoiturage 04.42.21.42.14 ☎ [covoiturage.autoclubaix.com](http://covoiturage.autoclubaix.com)

NUMÉROS UTILES ///



Mairie : 04.42.61.82.36  
CCAS : 04.42.61.89.72  
Centre technique municipal : 04.42.61.94.73  
Sce Enfance, Sports, Jeunesse : 04.42. 27.94.56  
La Poste : 04.42.50.09.60 (fermée le lundi)  
Mission locale : 04.42.61.92.50  
CPAM : ☎ 3646.  
Envoi de vos courriers : CPAM 13 - 13421 Marseille cedex 20  
Passeports et Cartes d'identité :  
Mairies de Venelles : 04.42.54.16.16, d'Aix-en-Pce : 04.42.91.99.15, de Lambesc : 04.42.17.00.50, de Pertuis : 04.90.07.78.35 sur rdv.  
Pré-demandes en ligne ☎ <https://ants.gouv.fr/>  
Sous-préfecture d'Aix : 04.42.17.56.00  
Allo, service public : 39.39



.Ecole élémentaire La Quiho : 04.42.50.08.03  
☎ [ce131071u@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce131071u@ac-aix-marseille.fr)  
.Ecole maternelle Arc en Ciel : 04.42.61.96.64  
☎ [ce.0131074x@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.0131074x@ac-aix-marseille.fr)  
.Ecole élémentaire St Canadet : 04.42.61.86.75  
☎ [ce.0131073w@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.0131073w@ac-aix-marseille.fr)  
.Collège du Puy : 04.42.65.85.66  
.Périscolaire et Centre de Loisirs LE&C Grand Sud  
04.42.61.87.26 ☎ [enfance-lepuyaintereparade@loisireduc.org](mailto:enfance-lepuyaintereparade@loisireduc.org)



. Collecte des déchets et ramassage des encombrants:  
04.42.91.49.00  
(encombrants : téléphoner avant le 3<sup>ème</sup> mardi de chaque mois pour demander la collecte de vos objets. Service gratuit)  
. Déchetterie : 04.42.91.49.43  
du lundi au samedi 9h >12h et 14h > 17h / dimanche 9h > 12h



PHARMACIES DE GARDE ☎ 3237  
Dimanche 3 février : pharmacie de Jouques  
Dimanche 10 février : pharmacie de la Touloubre à Puycricard  
Dimanche 17 février : pharmacie Trocello au Puy  
Dimanche 24 février : Pharmacie village du Soleil à Venelles



MÉDECINS  
Dr Briancourt : 04.42.61.98.04  
Dr Laugier : 04.42.61.95.22  
Dr Mougnot et Lamouroux : 04.42.61.95.84  
Dr Maria (St Canadet) : 04.65.04.43.57  
LABORATOIRE  
Ranely : 04.42.61.92.81  
AMBULANCE  
Médisud : 04.90.09.59.59  
PHARMACIES  
L-Poppe : 04.42.61.95.43  
Trocello : 04.42.61.96.69  
KINÉSITHÉRAPEUTES  
Naudon Bertrand M. :  
04.42.93.55.01  
Ruiz S. : 04.42.50.08.38  
Valéry J. : 04.42.61.83.35  
OSTÉOPATHES  
Bideberry C. : 06.22.99.95.89  
Guibal C. : 04.42.50.02.47  
Hipp N. et Leydet L. : 06.81.86.38.55  
Naudon Bertrand M. : 06.78.80.68.66  
SAGE FEMME  
Knipping M.-D. : 06.23.65.93.63



. Au Marché gourmand : 04.42.66.86.32  
. Bar-restaurant Le Télégraphe : 06.25.04.33.81  
. La Bouche-Rit : 04.42.61.96.60  
. Boucherie Nanou : 04.42.61.95.47  
. Boulangerie Pâtisserie Faure : 04.42.61.96.57  
. Boulangerie Les bonnes saveurs : 04.42.27.93.89  
. Boulangerie Rousseau : 04.42.38.82.40  
. Café Crème 04.42.61.95.29 CHT DE PROPRIÉTAIRE  
. Café du Nord : 04.86.31.93.19  
. Casino shop : 04.42.61.96.31  
. Déclit Coiffure : 04.42.61.95.73  
. Flora'Lys : 04.42.61.86.51  
. Garage LCA : 04.42.61.90.72  
. Garage Portal : 04.42.61.93.11  
. Institut A Fleur de Peau : 04.42.61.93.41  
. Institut L'essence de soi : 06.58.42.70.70  
. Jardinerie Delbard : 04.42.61.93.83  
. Maison de la Presse : 04.42.61.95.34  
. Papillote coiffure : 04.42.61.88.62  
. Pizzeria San Remo : 04.42.50.04.09  
. Pressing : 04.42.61.95.08  
. Provence Azur funéraire : 04.42.20.05.99  
. Pizzeria La Tavaïolle : 04.42.61.90.16  
. Tabac du Centre : 04.42.61.96.18  
. Salon Créatifs / Natkat : 04.42.50.05.04  
. Salon d' Elsa & Maud : 04.42.58.00.83  
. Station Total et tabac de Thais : 04.42.61.98.02  
. SOS coiffure à domicile : 06.07.54.76.21



POMPIERS 18 /112  
SAMU 15  
C.H AIX/URGENCES  
04.42.33.99.57  
ÉLU D'ASTREINTE  
(w-e et nuits) : 06.68.48.51.49  
CCFF 06.83.00.79.82  
SAPEURS POMPIERS  
Meyrargues:  
04.42.63.60.30  
CENTRE ANTI-POISON  
04.91.75.25.25  
POLICE MUNICIPALE  
04.42.61.82.90  
GENDARMERIE  
Venelles 04.42.54.25.70  
ou le 17  
COMMISSARIAT d'Aix en Pce  
04.42.93.97.00  
SANS ABRI 115  
ENEDIS (urgences électricité)  
09.72.67.50.81  
GrDF urgence gaz  
0 800.47.33.33  
SOCIÉTÉ DES EAUX DE  
MARSEILLE 09.69.39.40.50  
et Svce Clients / Urgence  
04.91.83.16.15  
STÉ CANAL DE PROVENCE  
Urgences : 04.42.66.70.00 ou  
04.42.66.70.20 (hors horaires d'ouverture)  
CANAL DE PEYROLLES :  
04.42.61.96.02  
ENFANTS DISPARUS : 116 000

PERMANENCE MÉDICALE  
à Aix-en-Provence, 7j/7 9h > 21h30  
☎ 04.42.20.33.33  
MÉDECINS DE GARDE  
composez le ☎ 15

EQUITHÉRAPEUTE Equi-M  
Bourglan Y. : 06.61.64.53.46  
PÉDICURE PODOLOGUE  
Grégoire A. : 04.42.59.41.98  
ORTHOPHONISTES  
Ripoll D. et Quillici B.  
04.42.61.93.48  
DIÉTÉTICIENNE  
M. Ravera : 06.50.21.07.49  
ÉNERGÉTIQUE CHINOISE  
Bénard A. : 06.95.89.77.42  
Brion E. : 06.95.63.08.80  
Rollinger C. : 06.87.37.16.61  
RÉFLÉXOLOGUE  
Beaumont F. : 06.03.24.45.63  
SOPHROLOGUE  
Stober I. : 06.98.29.41.48

PERMANENCES DE LA PMI  
Consultations ouvertes à tous,  
pour les 0-3 ans, les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mar-  
dis du mois, de 9h à 12h.  
Sur RdV au 04.13.31.84.11 au  
local Courte Echelle, cour de  
l'église, 54 av. de la Bourgade

VÉTÉRINAIRE  
Dr Chennit : 04.42.50.06.06

# L'ACTU DU PUY

SAINTÉ-RÉPARADE

## /// Le mot du Maire

Fort de votre soutien et de votre adhésion, exprimé à l'occasion de la présentation de nos vœux fin janvier, nous poursuivons ce mois-ci nos initiatives d'accompagnement de proximité et d'amélioration de votre quotidien.

Au cœur du village le chantier lié à la modernisation des réseaux et à la reprise des voiries, stationnements et trottoirs est en voie d'achèvement mais nécessite encore de votre part quelques semaines de patience... Dans les zones urbaines de la Cride, des Arnajons et du Rousset, les raccordements au tout-à-l'égout sont imminents. A Saint Canadet, la place centrale entre dans sa seconde phase de réaménagement et devra être prête au printemps pour les animations à venir.

Les associations et autres acteurs de la vie locale puéchenne vous attendent tout au long du mois pour des rendez-vous sportifs, culturels et conviviaux ; venez nombreux !



## En vue

Samedi 16 GALA DE BOXE ÉDUCATIVE  
Dimanche 17 BOURSE TOUTES COLLECTIONS  
Mercredi 27 RdV CULTUREL DES PETITS  
«Tous pressés»



## Horaires et contacts / mairie

Accueil | Etat civil | Transports scolaires  
Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h et 13h30 à 17h30  
Mercredi de 8h30 à 12h et le samedi de 9h à 12h  
☎ 04.42.61.82.36 ☎ [contact@mairie-lepuyaintereparade.fr](mailto:contact@mairie-lepuyaintereparade.fr)

Service urbanisme | Accueil du public lundi, mercredi et vendredi matin 8h30 > 12h et par téléphone l'après-midi lundi et vendredi.  
Fermé au public (y compris par téléphone) merc. après-midi, mar.et jeu. la journée

CCAS 04.42.61.89.72 | Centre technique municipal 04.42.61.94.73

Service Enfance, Sports, Jeunesse 04.42. 27.94.56

TOUS LES ÉLUS REÇOIVENT SUR RDV  
>> Contactez les secrétariats des services concernés par leurs délégations.  
(Accueil Mairie, CCAS, ESJ, Urbanisme...)

Une info à diffuser dans le prochain ACTU ?  
Merci de transmettre vos éléments en mairie  
(si possible par courriel) avant le 15/02/2019



Offices religieux tous les samedis soirs à 18h au Puy  
04.42.57.80.40 ☎ [www.upavd.fr](http://www.upavd.fr)



VILLE DU PUY  
SAINTÉ-RÉPARADE

Ce journal est à votre disposition chez vos commerçants, en mairie et dans les lieux publics de la Commune Tirage 1500 exemplaires. Responsable de la publication : Jean-David CIOT. Réalisation et impression : Mairie du Puy-Sainte-Réparate.



**ENVIE DE FAIRE LE CLOWN ?**

Le centre socioculturel ouvre des stages de clown pour adultes tous les 1<sup>ers</sup> dimanches de chaque mois (démarrage dimanche 3 février) au COSEC pour une aventure personnelle et créative. L'occasion aussi d'un partage de tendresse et de rire. A la portée de tous, pour nous permettre d'ouvrir notre imaginaire // Contact tél : 06.16.92.00.13.

**TRAITEMENT DES VÉGÉTAUX :**

Il est rappelé que tout brûlage de végétaux par les particuliers est strictement interdit en toutes saisons. Sont à votre disposition les solutions de compostage, broyage ou dépôt en déchetterie (désormais sans limite en semaine pour les particuliers et autorisés à raison d'un trajet quotidien au maximum le week-end).

**RESPECT DE SES VOISINS - NUISANCES SONORES :**

L'usage d'appareils domestiques bruyants (tondeuse, tronçonneuse...) est autorisé :  
- du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 20h.  
- le dimanche et jours fériés : de 10h à midi uniquement.

**MARCHÉ HEBDOMADAIRE**

le dimanche matin sur la place Louis Philibert (Interdiction de stationner de 6h à 13h30)

**FERMETURE DE LA TRÉSORERIE DE PEYROLLES**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, la trésorerie de Peyrolles-en-Provence est définitivement fermée. L'activité de recouvrement des impôts des particuliers de la trésorerie est transférée vers le Service des Impôts des Particuliers d'Aix Nord (3 allée d'Estienne d'Orves). Les habitants du Puy-Sainte-Réparate s'adresseront au Service des Impôts des Particuliers d'Aix Nord pour l'ensemble de leurs démarches fiscales (assiette et recouvrement de leurs impôts) et à la trésorerie d'Aix Municipale et Campagne pour les questions relevant du secteur public local.

Rappel : les sites [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr), [www.amendes.gouv.fr](http://www.amendes.gouv.fr), [www.tipi.budget.gouv.fr](http://www.tipi.budget.gouv.fr), [www.timbres.impots.gouv.fr](http://www.timbres.impots.gouv.fr) permettent de réaliser l'essentiel des démarches en ligne.

**C'EST MAINTENANT ///**

**COMMENT S'INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES ?**

Nouveau/elle Puéchen/ne ? N'oubliez pas de vous inscrire en Mairie ou sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) avant le 31 mars 2019 si vous souhaitez pouvoir voter pour les élections européennes du 26 mai 2019.

Formalités en ligne sur le site du service public ([www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396)) ou via le site de la Commune (démarches administratives / état civil)

**INDEMNISATION PLUIES / CALAMITÉ AGRICOLE :**

La Commune a été touchée par les excès de pluies du 1<sup>er</sup> mai au 20 juin 2018 ayant affecté les productions de cerises. Ouverture prochaine du dispositif d'indemnisation au titre des calamités agricoles (arrêté ministériel du 21 décembre 2018).

Télécharger les pièces du dossier à monter, à compter du 28 janvier sur <http://www.bouches-du-rhone.gouv.fr/Politiques-publiques/>

**1<sup>ères</sup> RENCONTRES PHOTOGRAPHIQUES 16-17 MARS 2019  
DÉPÔT DES PHOTOS POUR LE CONCOURS PRIMÉ**

Dépôt des photos du 28 janvier au 1<sup>er</sup> mars les lundis et jeudis en mairie de 16h30 à 17h30 et le dimanche au Syndicat d'Initiative de 10h à 12h

✉ [rencontrephotographique-lepuy@laposte.net](mailto:rencontrephotographique-lepuy@laposte.net)  
Renseignements au 06 17 01 15 54 / 06 38 69 44 71



Retrouvez toute la programmation de la Commune sur [www.ville-lepuy-saintereparate.fr](http://www.ville-lepuy-saintereparate.fr)

|  |   |
|--|---|
| <b>Dimanche 3</b><br>Salle des fêtes 14h30<br>Organisé par l'association des Donneurs de Sang                            | <b>LOTO POUR LE DON DU SANG</b>   |
| <b>Mardi 5</b><br>Salle des fêtes 9h > 13h30<br>Inscriptions au club des Cigales   | <b>CONCOURS DE BELOTE CONTRÉE INTER CLUBS</b>   |
| <b>Mercredi 6</b><br>Salle des fêtes 15h > 19h30   | <b>DON DU SANG</b>  |
| <b>Samedi 9</b><br>Cinéma la Cigale 10h<br>Salle des fêtes à 13h   | <b>A.G DES ANCIENS COMBATTANTS</b><br>Assemblée générale de l'association, suivie d'un repas dansant          |
| <b>Samedi 16</b><br>Gymnase Cossec à partir de 18h<br>Organisé par le club puéchen Team LDM                              | <b>GALA DE BOXE 1/8 de finale</b><br>Championnat de Provence de boxe éducative.                               |
| <b>Dimanche 17</b><br>Salle des fêtes 8h30 > 18h<br>Entrée libre   | <b>27<sup>ème</sup> BOURSE TOUTES COLLECTIONS</b><br>Timbres, lettres, cartes postales, pin's monnaies etc... |
| <b>Lundi 25</b><br>Salle des mariages en mairie 18h<br>Ouvert au public  | <b>CONSEIL MUNICIPAL</b><br>Débat d'orientations budgétaires  |
| <b>Mercredi 27</b><br>Salle des fêtes 18h<br>Entrée libre<br>Proposé par la Municipalité avec le soutien de la Métropole | <b>«TOUS PRESSES»</b><br>RdV Culturel des Petits<br>Histoires courtes interprétées par la Cie Mine de rien    |

**A L'ÉCRAN**

// Salle la Cigale, av de la Bourgade - Entrée 4/6€

**Samedi 2 février**

18h30 : « Mia et le lion blanc »  
21h : « Les chatouilles »



**Samedi 9 février**

18h30 : « Creed 2 »  
21h : « Pupille »

**Samedi 16 février**

18h30 : « Glass »  
21h : « Edmond »

**Samedi 23 février**

18h30 : « Bumblebee »  
21h : « Les Invincibles »



**Construction du nouvel espace d'accueil de l'hôtel de ville :**

Le chantier destiné à réhabiliter le hall d'accueil historique de la mairie est en cours. Les travaux sont prévus jusqu'à mars 2019 après un allongement du délai dû aux livraisons tardives des huisseries.. A bientôt pour un accueil plus convivial et mieux adapté !

**Finalisation du chantier du centre ville :**

Modernisation des réseaux (eau, assainissement, pluvial, éclairage public...) Création / agrandissement de trottoirs et stationnements

**Attention : Fermeture à la circulation d'une partie du Cours (avant le Tabac jusqu'au début de l'avenue de la République) pendant toutes les vacances scolaires de février** pour réfection des surfaces. Pose de bornes de stationnement minute sur Le Cours.

Réfection des surfaces avenue de la Bourgade (mars).

**Embellissement et aménagements sur la Place de St Canadet :**

Les travaux sont prévus du 4 février au 25 mai et consistent notamment en la création de réseau d'évacuation pour les eaux pluviales, la mise en accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite, l'implantation de jeux d'enfants, la normalisation des places de stationnement (dont une PMR), la réhabilitation du terrain de boules, l'installation d'une fontaine, la pose de garages à vélos, la reprise de l'éclairage public, la mise en place de la vidéoprotection et de la sono, la pose de bancs périphériques en pierre... Attention aux perturbations sur le stationnement sur la place.

**VACANCES D'HIVER 9/02 > 24/03**

**AVEC LE CENTRE DE LOISIRS**

Activités thématiques diverses, sorties

Séjour ski à St Jean Montclar 18 > 22 février pour les 9/11 ans.

// Infos au : 04.42.61.87.26 et programmes détaillés en ligne



**JOURNÉES LUDIQUES AVEC LE BOP 11 > 13 février et 18 > 22 février**

- Pour les 5 - 15 ans
- Pratique de différentes activités sportives
- Animations, jeux de société et sorties : mini golf - lasergame et beach soccer urban jump - bowling et structures gonflables.
- Du 11 au 13 février et du 18 au 22 février.
- Accueil des enfants de 9h à 17h au gymnase du COSEC.
- Ouvert aussi aux non adhérents

// Informations et inscriptions au : 06.23.73.25.29.

**STAGE DE THÉÂTRE AVEC LE CENTRE SOCIOCULTUREL 11 > 15 février**

- Pour les 7-11 ans
- Animé par Florence
- Au cinéma La Cigale de 10h à 12h

// Tél : 06.72.91.36.20



**DU BON USAGE DES LOCAUX ET ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX**

Des salles municipales et du matériel sont régulièrement mis à disposition et/ou loués aux associations et aux habitants du Puy afin de contribuer à l'animation du village et à son esprit de convivialité.

Nous vous remercions de veiller au bon entretien, au respect et au nettoyage de ces lieux et équipements, afin d'être en mesure de poursuivre ces mises à disposition.

**Une info à transmettre au journal La Provence ?**

Contactez la correspondante locale Djémâa Benamor  
06.60.38.08.26  
✉ [hilhilhil@yahoo.fr](mailto:hilhilhil@yahoo.fr)